

LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

DECISION DU MAIRE n° 39/2023

OBJET: Avenant n° 1 au marché « Réhabilitation de la Remise Serres - Lot n° 4 -Plâtrerie/Isolation/Travaux de menuiserie » (22-I-03-T).

Le Maire de la Commune de Grenade sur Garonne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération n° 49/2020 du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'acte d'engagement du marché « Réhabilitation de la Remise Serres » - Lot n° 4 Plâtrerie/Isolation/Travaux de menuiserie » - n°22-I-03-T, attribué à l'entreprise RB PLÂTRERIE domiciliée à PLAISANCE DU TOUCH, en date du 06 avril 2023,

Considérant que :

Lors de la préparation du chantier, la collectivité a émis une préférence quant au plafond, à savoir plutôt un plafond suspendu pour permettre, notamment, le cheminement des différents câbles prévus, plutôt qu'un plafond classique sur ossature autoporteur.

Ce point constitue une moins-value de 4 671,84 € HT.

Et, de fait, la mise en place du plafond suspendu constitue une plus-value de 3 114,56 € HT.

Également, après mesures et esthétiquement parlant, concernant la présence de niches sur le mur mitoyen nord, il s'est avéré préférable d'en créer 2 plutôt que 3, par manque de place.

Ce point constitue une moins-value de 150,00 € HT.

Aussi, la constitution d'une contre-cloison sur ossature des murs mitoyens de la salle de réunion et d'exposition s'est avéré inutile et non nécessaire.

Ce point constitue une moins-value de 403,20 € HT.

Après vérification des espaces voisins accolés au bâtiment de la remise Serres, il s'est avéré que l'un d'eux était un garage et de ce fait, non chauffé. Il est donc devenu nécessaire de mettre en place de la laine de verre dans les contre-cloisons des murs mitoyens.

Un trappe clic-clac est aussi devenue nécessaire sur le doublage du coffre technique du WC extérieur.

Ces points constituent une plus-value de 1 159,72 € HT.

DECIDE

ARTICLE 1:

De conclure un avenant n° 1 au marché « Réhabilitation de la Remise Serres - Lot n° 4 -Plâtrerie/Isolation/Travaux de menuiserie » (22-I-03-T) afin d'acter cette moins-value, comme indiqué dans l'avenant n° 1 annexé à la présente décision : (cf. tableau page suivante)

Libellé	Quantité	PU HT	Total HT
Plafond horizontal	-1	-4 671,84 €	-4 671,84 €
Niche mur mitoyen nord	-1	-150,00 €	-150,00€
Contre-cloison murs mitoyens	-1	-403,20 €	-403,20 €
Plafond suspendu	1	3 114,56 €	3 114,56 €
Fourniture et pose laine de verre	1	1 094,72 €	1 094,72 €
Trappe clic-clac WC extérieur	1	65,00€	65,00€
		TOTAL	- 950,76 €

.../...

Date de publication sur le site Internet de la Ville : 14/11/2023



LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

-2-

ARTICLE 2:

De préciser le nouveau montant du marché comme suit :

Montant de l'avenant 1 :

Taux de la TVA : 20%
 Montant HT : - 950,76 €
 Montant TTC : - 1 140,91 €

• % d'écart introduit par l'avenant n° 1 : - 3,41 %.

Nouveau montant du marché :

Taux de la TVA : 20%
 Montant HT : 26 961,41 €
 Montant TTC : 32 353,69 €.

ARTICLE 3:

Le Conseil Municipal sera tenu informé de cette décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Fait à Grenade, le 13/11/2023 Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade,





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE₁₀

AVENANT N° 1 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE GRENADE

M. DELMAS Jean-Paul, Maire 40 Avenue Lazare CARNOT 31330 GRENADE

Courriel: contact@mairie-grenade.fr

Tél.: 05.61.37.66.00 SIRET: 213 102 320 00016

B - Identification du titulaire du marché public

LOT4 PLÂTRERIE/ISOLATION/TRAVAUX DE MENUISERIE RB PLÂTRERIE

4 Rue Gaspard-Gustave CORIOLIS 31830 PLAISANCE DU TOUCH Courriel: rbplatrerie@gmail.com

Tél.: 07.62.89.28.35 SIRET: 900 197 435 00010

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

RÉHABILITATION DE LA REMISE SERRES

Date de la notification du marché public : 06 Avril 2023

Durée d'exécution du marché public : 23 jours ouvrés hors période de préparation

Montant initial du marché public :

Taux de la TVA: 20 %

Montant HT: 27 912,17 €
 Montant TTC: 33 494,60 €

EXE10 — Avenant

Accusé de réception en préfecture
031-21310232-02331114-39-2023-AU
Date de télétransmission : 14/11/2023
Date de réception préfecture : 14/11/2023

1

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Lors de la préparation du chantier, la collectivité a émis une préférence quant au plafond, à savoir plutôt un plafond suspendu pour permettre, notamment, le cheminement des différents câbles prévus, plutôt qu'un plafond classique sur ossature autoporteur.

Ce point constitue une moins-value de 4 671,84 € HT.

Et, de fait, la mise en place du plafond suspendu constitue une plus-value de 3 114,56 € HT.

Également, après mesures et esthétiquement parlant, concernant la présence de niches sur le mur mitoyen nord, il s'est avéré préférable d'en créer 2 plutôt que 3, par manque de place.

Ce point constitue une moins-value de 150,00 € HT.

Aussi, la constitution d'une contre-cloison sur ossature des murs mitoyens de la salle de réunion et d'exposition s'est avéré inutile et non nécessaire.

Ce point constitue une moins-value de 403,20 € HT.

Après vérification des espaces voisins accolés au bâtiment de la remise Serres, il s'est avéré que l'un d'eux était un garage et de ce fait, non chauffé. Il est donc devenu nécessaire de mettre en place de la laine de verre dans les contre-cloisons des murs mitoyens.

Un trappe clic-clac est aussi devenue nécessaire sur le doublage du coffre technique du WC extérieur. Ces points constituent une plus-value de 1 159,72 € HT.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public : (Cocher la case correspondante.)

☐ Non ⊠ Oui

		TOTAL	- 950,76
Trappe clic-clac WC extérieur	1	65,00	65,00
Fourniture et pose laine de verre	1	1 094,72	1 094,72
Plafond suspendu	1	3 114,56	3 114,56
Contre-cloison murs mitoyens	-1	-403,20	-403,20
Niche mur mitoyen nord	-1	-150,00	-150,00
Plafond horizontal	-1	-4 671,84	-4 671,84
Libellé	Quantité	PU HT	Total HT

Montant de l'avenant :

■ Taux de la TVA: 20 %

Montant HT: -950,76 €
 Montant TTC: -1140,91 €

% d'écart introduit par l'avenant : -3,41 %

Nouveau montant du marché public :

■ Taux de la TVA: 20 %

Montant HT: 26 961,41 €
 Montant TTC: 32 353,69 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
	Construction of the second	

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A:....., le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :		
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »	
	A, le	
	Signature du titulaire,	
■ En cas d'envoi en lettre recommar	ndé avec accusé de réception :	
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)		
En cas de notification par voie éle		
(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)		
Accusé de réception en préfecture 031-213102320-20231114-39-2023-AU		

Accusé de réception en préfecture 031-213102320-20231114-39-2023-AU Date de télétransmission : 14/11/2023 Date de réception préfecture : 14/11/2023